

La société tolère encore les violences faites aux femmes !

Comment interpréter qu'il soit si difficile pour les femmes victimes de violences de porter plainte ?

Comment interpréter que la résidence alternée des enfants lors d'un divorce en cas de violences sur les femmes ou les enfants soit possible ?

Comment interpréter qu'il soit si difficile d'obtenir le téléphone grand danger dans certains départements ?

Comment interpréter le fait que l'État baisse ou supprime les subventions aux associations qui luttent pour la défense des droits des femmes ?

Comment interpréter que le budget du Ministère des Droits des Femmes ne représente que 0,05% du budget de l'Etat ?

Le 4ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes se termine cette année

« Mettre fin aux violences, ce que nous voulons » :

prévenir, former, informer

- une mise en œuvre systématique d'actions de prévention des violences dans tous les établissements scolaires
- une loi anti-sexiste car la violence fait partie d'un processus : l'utilisation du corps des femmes dans les publicités, les stéréotypes véhiculés par les médias, ne font qu'habituer femmes et hommes à banaliser les violences verbales, physiques et sexuelles
- une formation systématique des professionnel·les qui travaillent avec du public
- une protection des victimes avec des logements, des possibilités d'accompagnement plus nombreuses, et une prise en charge juridique

Signataires

ATTAC, CGT, CFDT, Collectif Droits Des Femmes 65, Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques, Europe Ecologie Les Verts, Ensemble!, France Insoumise, FSU, Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme Tarbes Bagnères, NPA, Parti Communiste, Parti Socialiste, Parti de Gauche, Planning Familial, Solidaires 65



**NOUS N'EN AVONS TOUJOURS PAS FINI AVEC
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !**

**Les violences faites aux femmes :
les conséquences de la domination masculine**

Sexuelles, physiques, verbales ou psychologiques, les violences font trop souvent partie du quotidien de toutes les femmes. Les récentes affaires (DSK, Georges Tron, Denis Baupin et tous les autres) sont autant d'exemples qui donnent le ton: impunité mais aussi banalisation de ces violences. La crise que nous vivons ébranle l'ensemble de notre société. Elle frappe durement les femmes qui sont précarisées et rendues encore plus vulnérables par les politiques d'austérité, la casse des services publics, les attaques généralisées contre l'ensemble des droits. C'est à la société de signifier clairement l'interdiction des violences faites aux femmes, de protéger les victimes, de les secourir.

**Nous appelons à manifester dans le
cadre de la journée internationale pour
l'élimination de la violence à l'égard
des femmes**

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016 à 15h

Départ Préfecture de Tarbes, Arrivée Place de la Mairie

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES :

LA LOI VOUS PROTÈGE !

LIEUX RESSOURCE

Dans l'urgence :

Brigade de gendarmerie, commissariat de police.....tél : 17
Pour le soin : Service des urgences médecins.....tél : 15

En parler, s'informer :

Aid'victimes05 62 51 98 58
CIDFF.....05 62 93 27 70
CDAD 65.....05 62 34 96 73
Planning familial.....05 62 93 93 26
Numéro d'appel national39 19
Plate-forme internet.....stop-violences-femmes-gouv.fr

Porter plainte :

Gendarmerie
Commissariat
Procureur de la République

LES CHIFFRES

1 femme meurt sous les coups de son conjoint
tous les 2 jours et demi en France

86000 femmes sont victimes de viol chaque
année
10000 portent plaintes

2000 condamnations seulement sont prononcées

Dans 80% des cas l'agresseur est connu de la
victime

143000 enfants vivent dans un foyer où une
femme a déclaré être victime de violences

**En 2015, 325 faits de violences au sein du
couple sont enregistrés dans le département**
Combien de femmes gardent le silence ?

Sur la période 2010/2015, les dépôts de plainte
ont augmenté de 31,7% dans le département
sans qu'aucun moyen supplémentaire conséquent
ne soient alloué à l'accueil et l'accompagnement
des femmes.